

Ecole de Cirque MV Cirq
Fiche d'inscription 2018/ 2019

(Toute inscription doit être accompagnée du règlement à nous remettre en main propre ou à envoyer par courrier au : **98 bis avenue Linné - 91600 SAVIGNY SUR ORGE**)

Séance	HORAIRES	LIEU	TARIFS
	Adhésion à l'association		10€
Entraînements LIBRES	- Lundi 18h-22h30* - Mercredi de 20h30 à 22h30* - Samedi de 11h à 13h30* Et autres créneaux exceptionnels <i>*(hors vacances scolaires)</i>	Gymnase des Loges (Evry)	70 € Paiement en plusieurs fois possible

NOM : _____ PRENOM : _____
ADRESSE : _____ CODE POSTAL : _____
PROFESSION : _____ VILLE : _____
DATE DE NAISSANCE : / /
TEL. portable 1 : _____ TEL portable 2 : _____
TEL bureau et autre :

E-mail : _____

PIÈCES A FOURNIR

- La fiche d'inscription remplie (**recto/verso**)
- Un certificat médical autorisant *la pratique des arts du cirque* datant de moins de trois mois à la date d'inscription. (Valable 2 ans)
- Coupon du règlement intérieur

RÈGLEMENT

Chèque(s) à l'ordre de MV Cirq.

Je soussigné(e)

- AUTORISE
- N'AUTORISE PAS

la reproduction de représentation de **PHOTOGRAPHIES** et de **VIDEOS** sur ma personne dans le cadre des activités de l'association MV CIRQ.

Ces visuels pourront apparaître sur le : (cochez ce que vous acceptez)

- Facebook
- site internet de l'association, ainsi que la presse au vu de communiquer auprès de l'actualité de MV CIRQ.

Ils ne pourront être vendus ou utilisé à d'autres fins.

Le/...../..... à.....

SIGNATURE : _____

AUTORISATION D'INTERVENTION

à remplir par l'adhérent ou son responsable légal si l'adhérent est mineur
(autorisation à compléter)

à.....,

le .../.... /20....

(Indiquez ci-dessous les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence)

NOM _____

Prénom _____

Tél. _____

Tél. portable _____

En cas d'accident qui nécessiterait l'intervention des pompiers ou du SAMU,

j'autorise / je n'autorise pas
le transport au service des urgences du centre hospitalier le plus proche

j'autorise / je n'autorise pas
l'intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire par les services
médicaux compétents

**(Signature obligatoire de l'adhérent
ou du responsable légal si l'adhérent est mineur)**

Association MV Cirq : REGLEMENT INTERIEUR

Ces ateliers sont proposés par l'association MV Cirq qui a pour objet de promouvoir, de proposer et d'organiser des activités sportives, artistiques, éducatives, sociales et de loisirs. Elles sont encadrées par des initiateurs diplômés, sauf exception pour les temps d'entraînements libres.

Le tarif comprend l'encadrement, le matériel et l'assurance.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

- Faire découvrir les Arts du Cirque
- Participer à l'amélioration des aptitudes physiques de chacun : tonicité, force, souplesse, équilibre, motricité fine...

Mais également : compréhension, mémorisation, créativité et recherche d'originalité.

- Acquérir des techniques de base en Arts du Cirque.

DISCIPLINES PRATIQUÉES:

- Jonglerie: assiette, diabolo, bâton du diable, balles, foulards, anneaux, massues, ...
- Equilibre: boule, fil, planche à rouleau, échasses...
- Acrobatie: roulade, équilibre, roue, pyramides, portées...
- Aérien: Trapèze fixe, tissu.
- Expression corporelle/mime/clown.

DÉROULEMENT DES COURS ADULTE :

Elles sont divisées en deux séquences:

1) les échauffements:

Ils sont collectifs et obligatoires (sauf contre indication au cas par cas) Ils permettent d'aborder quelques notions d'anatomie et sont plus particulièrement orientés sur les parties du corps les plus sollicitées durant la séance. Ils peuvent être faits sous forme de jeux.

2) L'apprentissage:

Pour chacune des disciplines les adhérents apprennent : la technique, les consignes de sécurité, les éventuelles parades. Après chaque utilisation et à la fin de chaque séance, les adhérents aident au rangement du matériel.

Une représentation est prévue en Janvier pour les parents et amis et en fin d'année un spectacle sera présenté par l'Association MV Cirq.

Il est demandé aux pratiquants :

- **De venir avec une tenue apte* à la pratique acrobatique, les cheveux attachés et sans bijoux**
* une tenue souple avec chausson de gym de préférence dessous cuir
 - De venir avec une bouteille d'eau
 - De ne pas se pousser, se bousculer et de ne pas courir dans la salle
 - De ne pas utiliser le matériel sans l'autorisation du professeur
 - De respecter les consignes avant, pendant et après le cours
 - De prévenir dès qu'il y a un problème observé :
- Soit un interdit précipité, soit autre tel que feu, fuite, danger, anomalie ...
- De ranger le matériel à sa place et considérer la salle comme un lieu collectif

Il est demandé aux adhérents :

- D'apporter un certificat d'aptitude à la pratique du cirque
- De respecter les horaires des cours ou des entraînements libres, **DE LIBÉRER LA SALLE A L'HEURE**
- De prévenir les responsables des absences

IMPORTANT :

En cas d'arrêt le remboursement sera effectué uniquement pour cause de déménagement (hors 91) ou de maladie.

Fabien Lenfant 06 33 36 46 03 Noémie Perret 06 64 52 73 06

✕

Coupon à nous retourner avec la fiche d'inscription

Je soussigné(e), **Nom:** _____ **Prénom:** _____ **Qualité:** _____
Avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement intérieur et m'engage à le respecter

Fait à :
Le :

Signature :